

# Rwanda : après plus d'un an de négociations Le gouvernement et le Front patriotique ont signé un accord de paix

Marie Pierre Subtil

Le Monde, 6 août 1993

Après plus d'une année de négociations laborieuses, le gouvernement et le Front patriotique rwandais (FPR) ont signé, mercredi 4 août à Arusha, dans le nord de la Tanzanie, un accord de paix qui doit mettre un terme à près de trois ans de guerre. Des institutions provisoires, incluant des représentants de l'ancienne rébellion, doivent être mises en place avant la mi-septembre.

Dans les camps de réfugiés, la nouvelle de la signature de l'accord de paix a été accueillie par des youyous et des danses, signale l'AFP. De cessez-le-feu rompus en négociations suspendues, la population rwandaise ne croyait plus en un règlement pacifique de la crise qui a coûté si cher au pays. Mais au cours d'une cérémonie solennelle, le chef de l'Etat, Juvenal Habyarimana, et le président du Front patriotique rwandais (FPR), Alexis Kanyarengwe, ont finalement fait la paix, en s'engageant à « *éradiquer les causes profondes qui ont donné naissance à cette guerre* ». Cet accord devra être mis en application de manière scrupuleuse pour que disparaisse un scepticisme général nourri par l'expérience.

Depuis l'offensive lancée par le FPR le 1<sup>er</sup> octobre 1990, à partir de

l'Ouganda, massacres et exodes se sont succédés. Hutus victimes des exactions de l'agresseur, le FPR, Tutsis victimes des sanglantes représailles des Hutus au pouvoir... La haine ancestrale entre l'ancien maître tutsi, chassé du pays à l'indépendance, en 1962, et le pouvoir hutu a fait des milliers de morts chez les civils. En mars dernier, un huitième de la population (neuf cent mille personnes) était sur les routes ou dans des camps de réfugiés. Les délais prévus pour réconcilier les frères ennemis sont courts : trente-sept jours après la signature de l'accord, un Parlement provisoire et un gouvernement de vingt-deux ministres, dont cinq issus du FPR, doivent être mis en place. D'un commun accord, il a été décidé que le cabinet serait dirigé par M. Faustin Twagiramungu, président du Mouvement démocratique républicain (MDR, opposition). Première anicroche : le MDR, qui s'était prononcé sur un autre nom, signalait mardi aux « *parrains* » de l'accord d'Arusha (le président tanzanien Ali Hassan Mwinyi et les observateurs britanniques, belges, américains et français) que M. Twagiramungu avait été exclu de leur parti.

## **Le départ des militaires français**

Reste aussi à mettre en pratique la clause sur l'intégration des combattants du FPR au sein de l'armée nationale. Alors que les négociations achoppaient sur cette question épineuse, il a été décidé que l'armée intégrerait les anciens éléments rebelles dans ses rangs à hauteur de 40 % à la base et de 50 % au niveau du commandement dès que les institutions provisoires seront mises en place. Puis, dans les vingt-deux mois suivant la signature de l'accord, des élections législatives et présidentielle devront être organisées. L'accord prévoit également le départ des troupes étrangères à partir

de l'entrée en fonction d'une « *force internationale neutre* ».

Les deux compagnies françaises environ trois cents hommes restées au Rwanda malgré l'accord conclu à Dar-es-Salaam le 7 mars dernier, devront donc quitter le pays dès que cette force sera à pied d'œuvre. L'ONU ne dispose que de trente-sept jours pour la mettre en place. Aussi, selon plusieurs sources, s'orienté-t-on d'un commun accord vers un élargissement du Groupe d'observateurs militaires neutres (GOMN) de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), sur place depuis plusieurs mois. Sous commandement de l'ONU, le GOMN pourrait tenir lieu de « *force internationale neutre* ».